



**Schola Europaea**

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat général

**Réf. : 2016-11-D-24-fr-1**

**Orig. : FR**

## **Décisions du Comité Budgétaire**

---

**Comité budgétaire – 08 et 09 novembre 2016, Bruxelles**

### **III.POINT/DECISIONS**

- Lignes directrices destinées aux Etats membres qui assurent la présidence du Jury du Baccalauréat européen (document 2015-03-D-6-en-3)

Suite à la proposition d'augmentation du plafond des dépenses du Président du Jury et du Vice-Président à 18.000€ et au vu des discussions en séance, le Secrétaire Général a proposé un consensus qui est d'augmenter le plafond à 16.000€. Cette dernière proposition d'augmenter le plafond à 16.000€ a été adoptée par le Comité Budgétaire.